

# 2018-148281 Adjoint(e) au chef du bureau - Responsable de la politique hospitalière (6BCS) - DB

## Informations générales

Statut	Diffusée
Organisme de rattachement	Direction du Budget
Publiable/Non Publiable	Enregistré
Date de fin de publication	04/03/2019

## Description du poste

Zones géographiques	Europe
Pays	France
Régions	Ile-de-France
Départements	Paris (75)
Catégorie	Encadrement supérieur
Domaine fonctionnel	Gestion budgétaire et financière
Statut du poste	Vacant
Nature du poste recherché	Titulaire ou contractuel
Intitulé du poste	Adjoint(e) au chef du bureau - Responsable de la politique hospitalière (6BCS) - DB
Descriptif de l'employeur	<p>Le bureau 6BCS est rattaché à la sixième sous-direction « finances sociales » de la direction du budget, sous-direction qui compte 3 autres bureaux sectoriels (Emploi et formation professionnelle, Solidarité et insertion et Retraites et régimes spéciaux).</p> <p>Le bureau est chargé de la politique de la santé au sens large : assurance-maladie, accidents du travail et maladies professionnelles, politique hospitalière, politique du médicament, santé publique et sécurité sanitaire.</p> <p>Il participe aux travaux du Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (HCAAM) et il contribue à l'élaboration du projet de loi de financement de la sécurité sociale (travaux interministériels de préparation du PLFSS, suivi des débats au Parlement puis de la mise en œuvre des mesures).</p> <p>Il est à ce titre l'interlocuteur quotidien au sein du ministère de la direction générale de la santé, de la direction générale de l'offre de soins et de la direction de la sécurité sociale.</p> <p>S'agissant du budget de l'État, le bureau suit la mission « Santé » (1,4 Md€), qui regroupe notamment les crédits relatifs à l'aide médicale d'État et les subventions pour charge de service public des opérateurs du secteur.</p> <p>Le bureau 6BCS est, en outre, chargé de la synthèse des comptes des administrations de sécurité sociale (enjeu financier de l'ordre de 600 Md€) en collaboration avec les autres bureaux de la 6ème sous-direction.</p>
Descriptif de l'employeur (suite)	<p>Le bureau 6BCS coordonne, par ailleurs, l'ensemble des bureaux de la direction du budget concernés par les relations financières entre l'État et la sécurité sociale et le projet de loi de financement de la sécurité sociale.</p> <p>Enfin, le bureau 6BCS participe à l'élaboration et au suivi des conventions d'objectifs et de gestion (COG) conclues avec les caisses de sécurité sociale et contribue, de manière générale, à l'ensemble des sujets relatifs à la gouvernance de la sécurité sociale et au financement de la protection sociale.</p>
Description du poste	<p>Le chargé de mission politique hospitalière travaille au sein du pôle « santé » du bureau. 4 cadres A et A+ constituent ce pôle : un attaché principal, deux agents contractuels et un directeur d'hôpital. Le pôle est rattaché au chef du bureau 6BCS.</p> <p>L'adjoint en charge de la politique hospitalière est l'expert de la direction du budget pour toutes les questions hospitalières. Dans ce cadre, il traite toutes les problématiques, principalement financières, relatives au système hospitalier. Il est également chargé de la tutelle et du suivi d'agences ou établissements publics appartenant au champ sanitaire.</p> <p>Dans le détail, les attributions principales sont :</p> <p>1°) pour ce qui concerne la politique hospitalière :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Politique hospitalière : élaboration de la doctrine hospitalière de la direction du budget, proposition de réformes au sein du secteur hospitalier, analyse des réformes hospitalières portées par le ministère de la santé et élaboration de la position de la direction du budget ;</li><li>- ONDAM hospitalier : participation à la construction, prévision d'évolution, préparation des arbitrages interministériels, suivi de l'exécution ;</li><li>- Contribution et suivi de l'élaboration des textes législatifs (LFSS notamment) et réglementaires relatifs aux</li></ul>

<p>Descriptif du profil recherché</p> <p>Ouverts aux contractuels</p>	<p>établissements de santé (élaboration de la position de la direction du budget, participation aux réunions interministérielles, suivi du processus législatif/réglementaire) ;</p> <p>- Suivi du Comité interministériel pour la performance et la modernisation de l'offre de soins hospitalière (Copermo) pour la direction du budget : élaboration de la doctrine de la direction du budget en matière d'investissements hospitaliers, instruction des dossiers à l'ordre du jour du Copermo, représentation de la DB au sein du groupe technique du Copermo, préparation et participation aux séances mensuelles du Copermo ;</p> <p>- Participation aux travaux des différentes instances de concertation interministérielle en matière hospitalière (comité de pilotage du programme PHARE sur les achats hospitaliers...).</p> <p>2°) pour ce qui concerne les opérateurs :</p> <p>- suivi budgétaire et financier de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris : application des dispositions spécifiques applicables à l'AP-HP (décret n°2010-426 du 29 avril 2010), en matière d'approbation de l'EPRD et du PGFP : analyse de la trajectoire financière de l'AP-HP, élaboration de la position de la direction, représentation de la direction du budget dans le cadre des discussions interministérielles ;</p> <p>- tutelle et représentation de la direction du budget au sein des organes de décisions (CA, rôle d'administrateur) :</p> <p>. de l'Établissement français du sang (EFS), dont présidence du comité d'audit ;</p> <p>. de l'Agence technique d'information hospitalière (ATIH) ;</p> <p>. du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction (CNG) ;</p> <p>. de l'Agence nationale d'amélioration de la performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP).</p> <p>- Participation à l'élaboration des décisions relatives à la stratégie (négociation des contrats d'objectifs et de performance) et aux arbitrages budgétaires de ces opérateurs. [...]</p> <p>SAVOIRS :</p> <p>- Connaissance des règles budgétaires et financières des établissements de santé : Maîtrise Souhaitable ;</p> <p>- Connaissance des grands enjeux actuels du secteur hospitalier et des réformes récentes : Pratique Requis immédiatement;</p> <p>- Connaissance du statut de la fonction publique : Initiation Souhaitable.</p> <p>SAVOIR-FAIRE :</p> <p>- Qualités rédactionnelles : Expertise Requis immédiatement;</p> <p>- Capacité d'analyse et de synthèse : Expertise Requis immédiatement.</p> <p>SAVOIR-ETRE :</p> <p>- Capacité de communication, de pédagogie et de synthèse vis-à-vis des bureaux sectoriels et du cabinet ;</p> <p>- Gestion de l'urgence et capacités d'organisation ;</p> <p>- Rôle de représentation ;</p> <p>- Aptitude à la négociation.</p> <p>Oui</p>
---	---

## Informations complémentaires

<p>Informations complémentaires</p>	<p>VOS CONTACTS RH :</p> <p>RH :</p> <p>Philippe LATASTE, chef du bureau des ressources humaines, philippe.lataste@finances.gouv.fr - Tél : 01 53 18 70 20 ;</p> <p>Isabelle KERZERHO, adjoint au chef du bureau des ressources humaines, isabelle.kerzerho@finances.gouv.fr - Tél : 01 53 18 22 63 ;</p> <p>Métier :</p> <p>David BONNOIT, chef du bureau des comptes sociaux et de la santé, david.bonnoit@finances.gouv.fr – Tel : 01 53 18 28 68</p>
-------------------------------------	--

## Demandeur

<p>Personne à contacter (mail)</p> <p>Autre personne à contacter (mail)</p> <p>Autre personne à contacter (mail)</p>	<p>philippe.lataste@finances.gouv.fr</p> <p>isabelle.kerzerho@finances.gouv.fr</p> <p>david.bonnoit@finances.gouv.fr</p>
--	--

## Suivi RH

<p>Suivie par</p> <p>Date de début de publication par</p>	<p>Odile NEVEU</p>
---	--------------------

défait	05/12/2018
Date de fin de publication par défaut	04/03/2019
Mise à jour automatique	Non